

SÉANCE DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2023

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Amélie Brahier (Le Centre), présidente

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (Le Centre) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (Le Centre), Alain Beuret (PVL), Boris Beuret (Le Centre), Raphaël Ciochi (PS), Alain Koller (UDC), François Monin (Le Centre), Emilie Moreau (PVL), Magali Rohner (VERT-E-S), Yann Rufer (PLR), Edgar Sauser (PLR), Christophe Schaffter (CS-POP), Alain Schweingruber (PLR) et Gabriel Voirol (PLR)

Suppléants : Florence Boesch (Le Centre), Raoul Jaeggi (PVL), Samuel Rohrbach (Le Centre), Valérie Bourquin (PS), Francine Stettler (UDC), Jean-François Pape (Le Centre), Ismaël Vuillaume (PVL), Raphaël Breuleux (VERT-E-S), Stéphane Brosy (PLR), Irène Donzé (PLR), Liza Crétin-Schumacher (CS-POP), Pierre Chételat (PLR) et Gérard Brunner (PLR)

La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.

Département des finances**16. Modification de la loi sur la protection et l'assurance des bâtiments (mise en œuvre de la mesure 13 du Plan équilibre 22-26) (deuxième lecture)**

Claude Schlüchter (PS) se récuse.

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

17. Loi relative à la compensation partielle à l'égard des communes des effets financiers du programme « Plan équilibre 22-26 » (mise en œuvre de la mesure 610 du Plan équilibre 22-26) (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

18. Modification du décret sur les traitements du personnel de l'Etat (mise en œuvre de la mesure 102 du Plan équilibre 22-26 - révision du système de gratification de fidélité) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote final, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 34 voix contre 1.

19. Modification de la loi réglant les droits de mutation et les droits perçus pour la constitution de gages (mise en œuvre de la mesure 2 du Plan équilibre 22-26) (première lecture)

(Ce point est renvoyé.)

Département de l'intérieur

20. Modifications de divers textes législatifs concernant la justice

20.1. Modification de la loi de procédure et de juridiction administrative et constitutionnelle (Code de procédure administrative) (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

20.2. Modification du décret fixant les émoluments judiciaires (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification du décret est acceptée par 58 députés.

20.3. Modification de la loi d'organisation judiciaire (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 57 députés.

20.4. Modification de la loi instituant le Conseil des prud'hommes (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

20.5. Modification de la loi instituant le Tribunal des baux à loyer et à ferme (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

20.6. Modification de la loi d'introduction du Code de procédure civile suisse (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

21. Motion no 1469

**Les demandeurs d'asile participent au bien commun.
Francine Stettler (UDC)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1469a est accepté par 49 voix contre 9.

22. Question écrite no 3543

**Islam dans le canton du Jura : faisons le point !
Yves Gigon (UDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

23. Question écrite no 3544

**Village de réfugiés à Bure : est-ce sérieux ?
Yves Gigon (UDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

24. Rapport d'activité 2022 de l'Hôpital du Jura

Au vote, le rapport est accepté par 56 députés.

25. Arrêté portant adhésion de la République et Canton du Jura à la convention intercantonale en matière de santé numérique du 11 mai 2023

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 48 voix contre 1.

43. Résolution no 223

**Trafic régional voyageurs : haro sur les mesures d'économies du Conseil fédéral.
Vincent Hennin (PCSI)**

Développement par l'auteur.

Au vote, la résolution no 223 est acceptée par 57 députés.

26. Motion no 1480

**Etude détaillée sur l'opportunité de la construction d'un nouvel hôpital public à Delémont.
Serge Beuret (Le Centre)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Anne Froidevaux (Le Centre) se récuse.

Au vote, la motion no 1480 est rejetée par 49 voix contre 7.

27. Motion no 1481

**Révision de la loi sur les établissements hospitaliers.
Serge Beuret (Le Centre)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe PS propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire accepte.

Anne Froidevaux (Le Centre) se récuse.

Au vote, le postulat no 1481a est accepté par 31 voix contre 27.

La séance est levée à 12h10.

Delémont, le 12 octobre 2023

La présidente :
Amélie Brahier



Le secrétaire général :
Fabien Kohler

